



Mairie de  
**GARGAS**

Fait en mairie de Gargas,  
le jeudi 19 juin 2025

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Monsieur le Maire a l'honneur d'informer le Public que le conseil municipal de la commune de Gargas se réunira, en séance publique, à la salle du conseil en Mairie, le

**MARDI 24 JUIN 2025**  
**à 18 HEURES 30**

## **ORDRE DU JOUR**

- 1- Désignation du secrétaire de séance
- 2- Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à la démission d'un élu – Modification de l'ordre du tableau du conseil municipal
- 3- Arrêt du procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 25 mars 2025
- 4- Décisions prises par le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales)
- 5- Présentation par le CME (Conseil Municipal des Enfants) des actions menées par cette instance durant l'année scolaire 2024-2025

Les quatre questions suivantes (6 à 9) résultent de la démission d'un conseiller municipal et de l'installation de son remplaçant :

- 6- Election du représentant à la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) de la Communauté des Communes Pays d'Apt-Luberon (CCPAL)
- 7- Désignation du représentant suppléant à l'AFL (Agence France Locale) – Société Territoriale
- 8- Mise à jour de la composition des commissions municipales (art L. 2121-22 du CGCT)
- 9- Élection partielle (un membre à élire sur les cinq sièges dévolus au conseil municipal) en vue de compléter le comité consultatif « Budget Participatif »

- 10- Prolongation de l'adhésion au programme SEDEL (Services Énergétiques Durables en Luberon) ÉNERGIE du PNRL (Parc naturel régional du Luberon) pour une durée de 4 années à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025
- 11- Modification du tableau des effectifs du personnel territorial titulaire
- 12- Attribution de chèques cadeaux aux agents communaux à l'occasion des fêtes de fin d'année au titre de la réalisation de prestations d'action sociale au personnel communal
- 13- Modification de la formule d'adhésion à l'agence technique départementale de Vaucluse Ingénierie
- 14- Régularisation foncière : Constitution d'une servitude de passage terrestre et d'une servitude de passage en tréfonds sur la parcelle communale C 2763 au profit de la parcelle C 2762
- 15- Régularisation foncière - Acquisition amiable de terrains à titre onéreux de la parcelle cadastrée section AA 275 d'une superficie de 32 m<sup>2</sup> classée en zone Ub, sise avenue des Cordiers, appartenant à Mme OLLIER et M. GRANIER
- 16- Régularisation foncière et mise à jour du plan cadastral – Échange d'une superficie de 17 m<sup>2</sup> appartenant à la commune avec une partie de la parcelle cadastrée section A69, d'une superficie de 17 m<sup>2</sup>, appartenant aux consorts COSSET / LANGRADE
- 17- Engagement de la commune dans la validation et le déploiement du livret communal de lutte contre les dépôts sauvages
- 18- Subvention exceptionnelle à une association
- 19- Prise en charge d'un sinistre subi par un locataire
- 20- Questions diverses

**Le Maire, Bruno VIGNE-ULMIER**



